RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

1 - Le territoire p. 4
2 - L'organisation administrative p. 8
3 - Des missions & des projets p. 14
4 - Les ressources p. 38

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

ÉDITO

Charles Demouge
Président de Pays de Montbéliard Agglomération

L'année 2022 de Pays de Montbéliard Agglomération s'inscrit pleinement dans les orientations fixées dans mon projet de mandat édité l'année précédente. Ce document de prospective avait clairement annoncé les deux fils rouges de la mandature, à savoir le développement économique et la transition écologique. Ces deux priorités ont connu une actualité prégnante en 2022 et les décisions prises à leurs égards posent des jalons d'importance pour le futur de notre territoire.

Sur le volet économique, la décision d'acquérir les terrains dits PSA sud est un marqueur fort. Fort en faveur de l'emploi, bien évidemment, avec la vente d'une partie de cette zone à un investisseur qui dynamisera notre tissu économique. Fort en faveur de l'environnement, également, avec le refus de voir une nouvelle friche s'implanter au cœur de notre agglomération.

L'environnement, voilà bien l'autre sujet au centre de nos priorités, devenu un corollaire du réchauffement climatique. En cela, 2022 et sa succession de périodes de canicules nous a rappelé à notre devoir d'action sur le volet de la transition énergétique.

Sur ce dossier, je serais tenté de dire que l'action de PMA est transversale, en lien avec de nombreuses compétences. Dans le domaine de l'habitat, c'est l'aide octroyée à la rénovation énergétique. Sur les modes de consommation, c'est le succès de nos marchés du soir. Sur l'eau, ce sont les moyens accordés pour le renouvellement de nos réseaux. Dans le cadre des mobilités, c'est le développement des modes doux de déplacement. Concernant les déchets, c'est notre décision importante d'instaurer la poubelle jaune aux usagers. Enfin, au niveau de notre autonomie énergétique, c'est le choix de rénover notre usine d'incinération.

Bien évidemment, le développement économique et la transition énergique n'occultent pas l'entièreté de notre action. Sur les dossiers du sport, du tourisme ou de la santé, 2022 a été une année déterminante pour l'attractivité de notre territoire. Un Pays de Montbéliard résolument tourné vers la modernité, qui achève sa connectivité à la fibre optique, et qui présente son avenir innovant au grand public comme lors de la 1re édition du festival INOUIH. Une Agglomération dont le rayonnement demeure, à l'instar de l'éclat de notre futur Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique en phase d'achèvement. Un équipement nouvelle génération qui annonce, d'un point de vue culturel, des lendemains qui chantent…

SOMMAIRE

1 Le territoire p. 4

2 L'organisation institutionnelle p. 8

3 Des missions & des projets p. 14

4 Les ressources p. 38

Crédits photos pour PMA :
Manon Adolf, Alexis Beuscart, Jean-Baptiste Bornier, Samuel Coulon, Charlotte Flubacker, Stéphanie Durbic, Simon Daval, Raphaël Levin - Aérodyne, Martin Lorafy, Gilles Pincemaille, Maeva Schamberger, Tim Platt, Time Prod, Jean-Philippe Putaud.

LE TERRITOIRE

Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Fesches-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longevelle-sur-Doubs, Lougres, Mandeure, Mathay, Meslières,

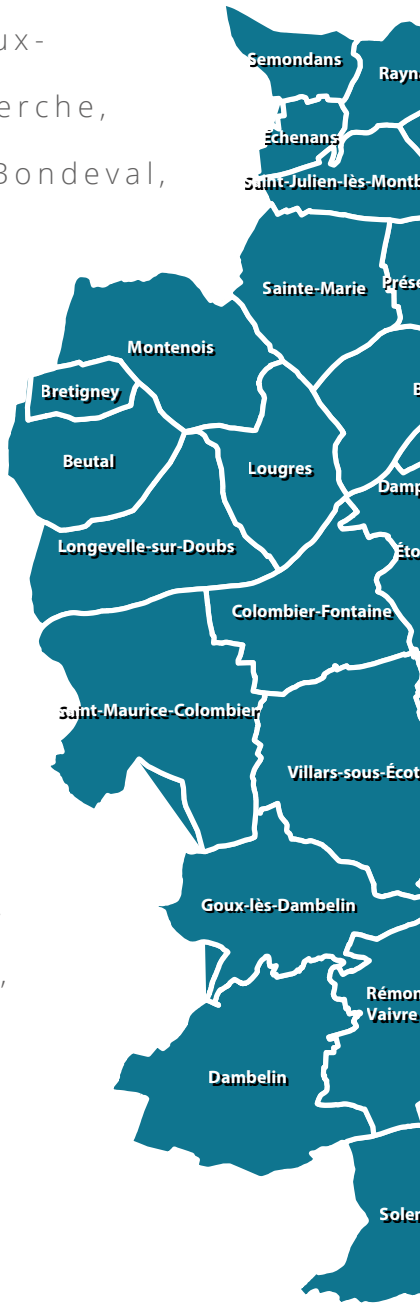

581
agents

139 776
habitants
(2017)

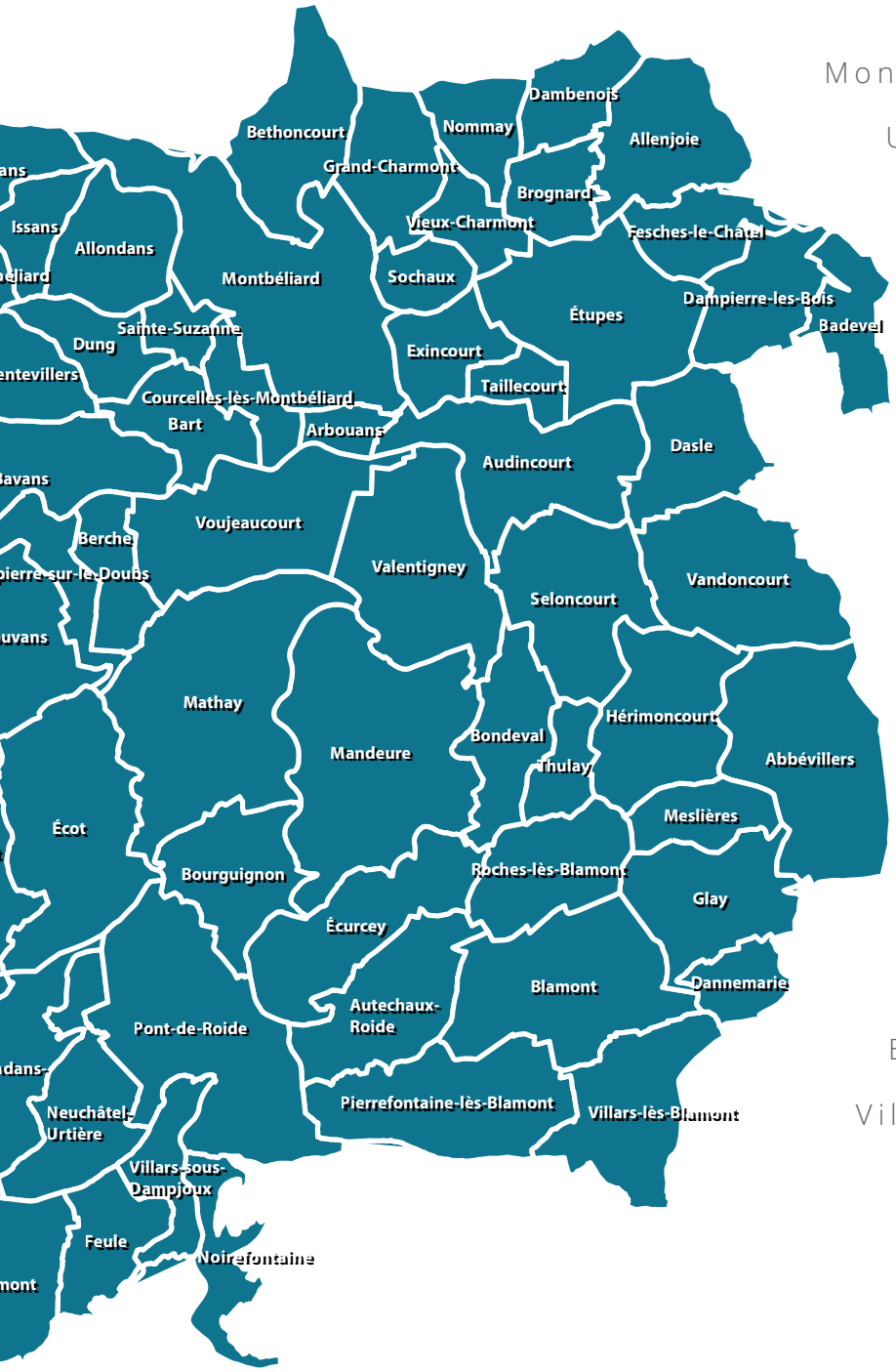

Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier, Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.

72
communes

112 Conseillers communautaires

450
km²

L'AGGLO EN CHIFFRES

58 000
emplois
1er pôle d'emploi
du Nord Franche-Comté

29 %
d'**emplois**
industriels

1 400
commerces
de proximité

724
entreprise de
+ de 10 salariés

145
exploitations agricoles
10 511 ha de surfaces agricoles, soit 23 % du territoire

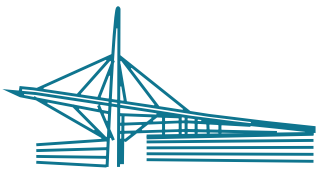

1 grand équipement culturel et **sportif** (Axone - 6000 places)

1 complexe aquatique
1 Base de Loisirs
2 plages
1 stade de 20 000 places

1 Scène nationale (MA scène)
1 salle des musiques actuelles (Le Moloco)

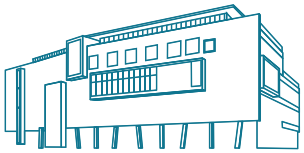

1 Conservatoire de musique, de danse et de théâtre
9 écoles de musique

23 stations d'épuration

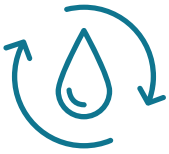

24 000 m³
d'**eau potable** produits chaque jour pour les besoins de PMA (principal captage dans le Doubs à Mathay)

21 %
de la population réside dans un **logement social**

190 000
nuitées touristiques par an
Des **sites touristiques** majeurs

1 réseau de bus

29 crèches/ haltes-garderies

160 km
d'itinéraires cyclables

24
espaces naturels protégés

7 800
élèves transportés quotidiennement

1
aérodrome

2 L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

L'EXÉCUTIF DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

1 PRÉSIDENT

Charles Demouge
Président
Fesches-le-Châtel

13 VICE-PRÉSIDENTS

Marie-Noëlle Biguinet
1ère Vice-Présidente
Montbéliard

Damien Charlet
2e Vice-Président
Audincourt

Daniel Granjon
3e Vice-Président
Mathay

Pierre-Aimé Girardot
4 e Vice-Président
Longevelle-sur-Doubs

Marie-France Bottarlini-Caputo
5e Vice-Présidente
Hérimoncourt

Alexandre Gauthier
6e Vice-Président
Montbéliard

Magali Duvernois
7e Vice-Présidente
Exincourt

Didier Klein
8e Vice-Président
Taillecourt

Renaud Fouché
9e Vice-Président
Audincourt

Jean-Louis Noris
10e Vice-Président
Bourguignon

Henri-Francis Dufour
11e Vice-Président
Vieux-Charmont

Jean André
12e Vice-Président
Bethoncourt

Sophie Radreau
13e Vice-Présidente
Bavans

24 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Abbévillers : Joël Vernier, **Allenjoie :** Jean Fried, **Allondans :** Agnès Martin, **Arbouans :** Arnaud Rota, **Audincourt :** Martial Bourquin, Mélanie Daf, Céline Durupthy, Zina Guemazi, Alain Monnien, David Barbier, **Autechaux-Roide :** Pascal Tournoux, **Badevel :** Samuel Gomes, **Bart :** Jean-Luc Guyon, **Bavans :** Jean-Luc Martino, **Berche :** Jean-Luc Petiot, **Bethoncourt :** Samia Messaoudi, Philippe Mauro, **Beutal :** Roland Thierry, **Blamont :** Claude Perrot, **Bondeval :** Guy Barbier, **Bretigney :** Christine Boschi, **Brognard :** Gladys Deuscher, **Colombier-Fontaine :** Matthieu Bloch, **Courcelles-lès-Montbéliard :** Christian Quenot, **Dambelin :** Christophe Dalongeville, **Dambenois :** Sophie Robert, **Dampierre-les-Bois :** Marc Tirole, **Dampierre-sur-le-Doubs :** Yanick Genin, **Dannemarie-lès-Glay :** Philippe Gasser, **Dasle :** Carole Thouesny, **Dung :** Philippe Lacroix, **Échenans-sur-l'étang :** Christian Pileyre, **Écot :** Alain Sylvant, **Écurcey :** André Dufresnes, **Étouvans :** Murielle Ballay, **Étupes :** Philippe Claudel, Véronique Perriod, **Exincourt :** Mathieu Moine, **Feule :** José Antunes, **Glay :** Christian Maillard, **Goux-lès-Dambelin :** Daniel Mornard, **Grand-Charmont :** Jean-Paul Munnier, Zahia Lazaal, Robert Grillon, **Hérimoncourt :** Alphonse Richard, **Issans :** Danièle Hugendobler, **Lougres :** Patrick Froehly, **Mandeure :** Jean-Pierre Hocquet, Bérangère Pagnot, **Meslières :** Christian Méthot, **Montbéliard :** Christine Schmitt, Christophe Froppier, Hélène Maître, Karim Djilali, Gisèle Cuchet, Rémi Pluche, Ghenia Bensaou, Olivier Traversier, Nora Zarlenga, Gilles Maillard, Éric Lançon, Sidonie Marchal, Gilles Bornot, **Montenois :** Mathieu Kalyntschuk, **Neuchâtel-Urtière :** Gilles Bourdois-Risse, **Noirefontaine :** Marie-Line Lebrun, **Nommay :** Thierry Boillot, **Pierrefontaine-lès-Blamont :** Catherine Meunier, **Pont-de-Roide-Vermondans :** Denis Arnoux, Marilyne Hassenfratz, **Présentevillers :** Philippe Mathieu, **Raynans :** Joëlle Mattera, **Rémondans-Vaivre :** Jacques Pellicioli, **Roches-lès-Blamont :** Georges Haberstich, **Sainte-Marie :** Gérald Grosclaude, **Sainte-Suzanne :** Frédéric Tchobanian, **Saint-Julien-lès-Montbéliard :** Laurence Devaux, **Saint-Maurice-Colombier :** Jacques Demangeon, **Seloncourt :** Daniel Buchwalder, Lysiane Mabire, Denis Tisserand, **Semondans :** Pascal Pavillard, **Sochaux :** Albert Matocq-Grabot, Pascale Mercier, **Solemont :** Michel Bogaert, **Thulay :** Éric Salas, **Valentigney :** Philippe Gautier, Nadine Mercier, Valère Nedey, Dominique Dangel, Claude Stiquel, Claude Françoise Saumier, **Vandoncourt :** Patrice Vernier, **Villars-lès-Blamont :** Anselme Desmiraz, **Villars-sous-Dampjoux :** Patrick Léchine, **Villars-sous-Écot :** Christian Hirsch, **Voujeaucourt :** Martine Voidey, Christian Beaufils.

13 COMMISSIONS THEMATIQUES PERMANENTES

Commission n°1 : Cohésion territoriale – Service aux communes – Rénovation urbaine

Commission n°2 : Mobilités

Commission n°3 : Eau – Assainissement – Gemapi – Déchets

Commission n°4 : Finances – Ressources humaines – Mutualisation

Commission n°5 : Tourisme – Relations internationales

Commission n°6 : Politique culturelle et patrimoine historique

Commission n°7 : Environnement – Transition écologique

Commission n°8 : Développement économique – Immobilier d'entreprise – Economie sociale et solidaire – Insertion

Commission n°9 : Politique de santé

Commission n°10 : Urbanisme - Habitat - Aménagement du territoire – Patrimoine immobilier

Commission n°11 : Enseignement supérieur – Recherche - CFA du Pays de Montbéliard

Commission n°12 : Politique de la ville – Politique sportive

Commission n°13 : Services à la personne – Petite enfance

LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES

LE SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

115 RÉUNIONS DONT
9 CONSEILS DE COMMUNAUTÉ
11 BUREAUX
90 COMMISSIONS
5 COMMISSIONS CONSULTATIVES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

1 147
ACTES ADMINISTRATIFS ENREGISTRÉS ET TRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DONT
159 DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL
237 DÉLIBÉRATIONS DE BUREAU
245 DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
22 ARRÊTÉS
484 CONVENTIONS

2 907
COURRIERS ARRIVÉS

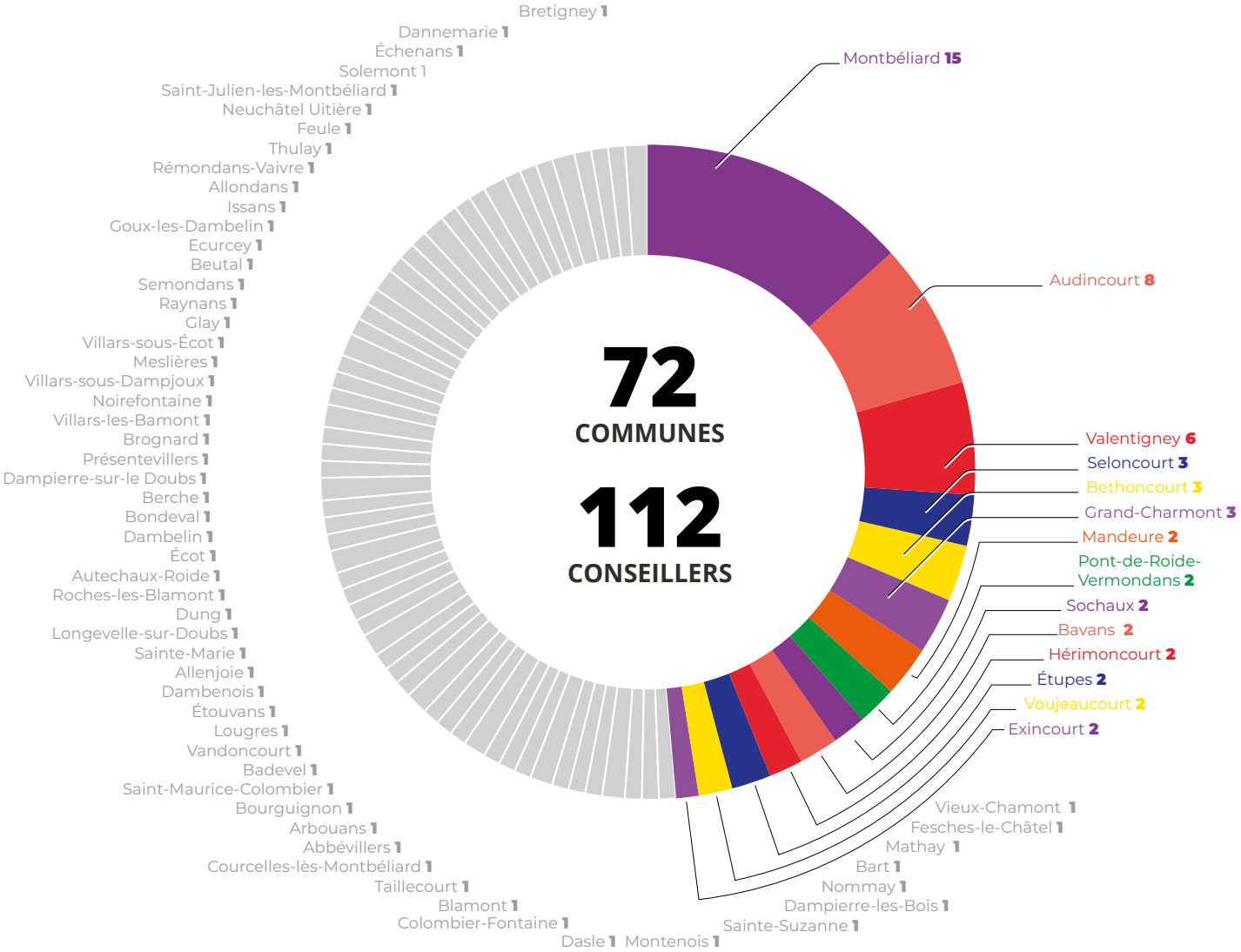

LES COMPÉTENCES

LES PRINCIPALES COMPÉTENCES

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- La voirie et les parcs de stationnement
- L'eau & l'assainissement collectif & non collectif
- L'environnement
- Le sport
- la culture
- L'enseignement, la formation et la recherche
- Collecte et traitement des déchets
- Mobilités
- Agriculture et circuits courts
- Espaces naturels & paysages
- Gestion des milieux aquatiques & prévention des inondations
- Politique de la ville et cohésion sociale
- Aires d'accueil des gens du voyages
- Santé

L'ORGANISATION HUMAINE

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

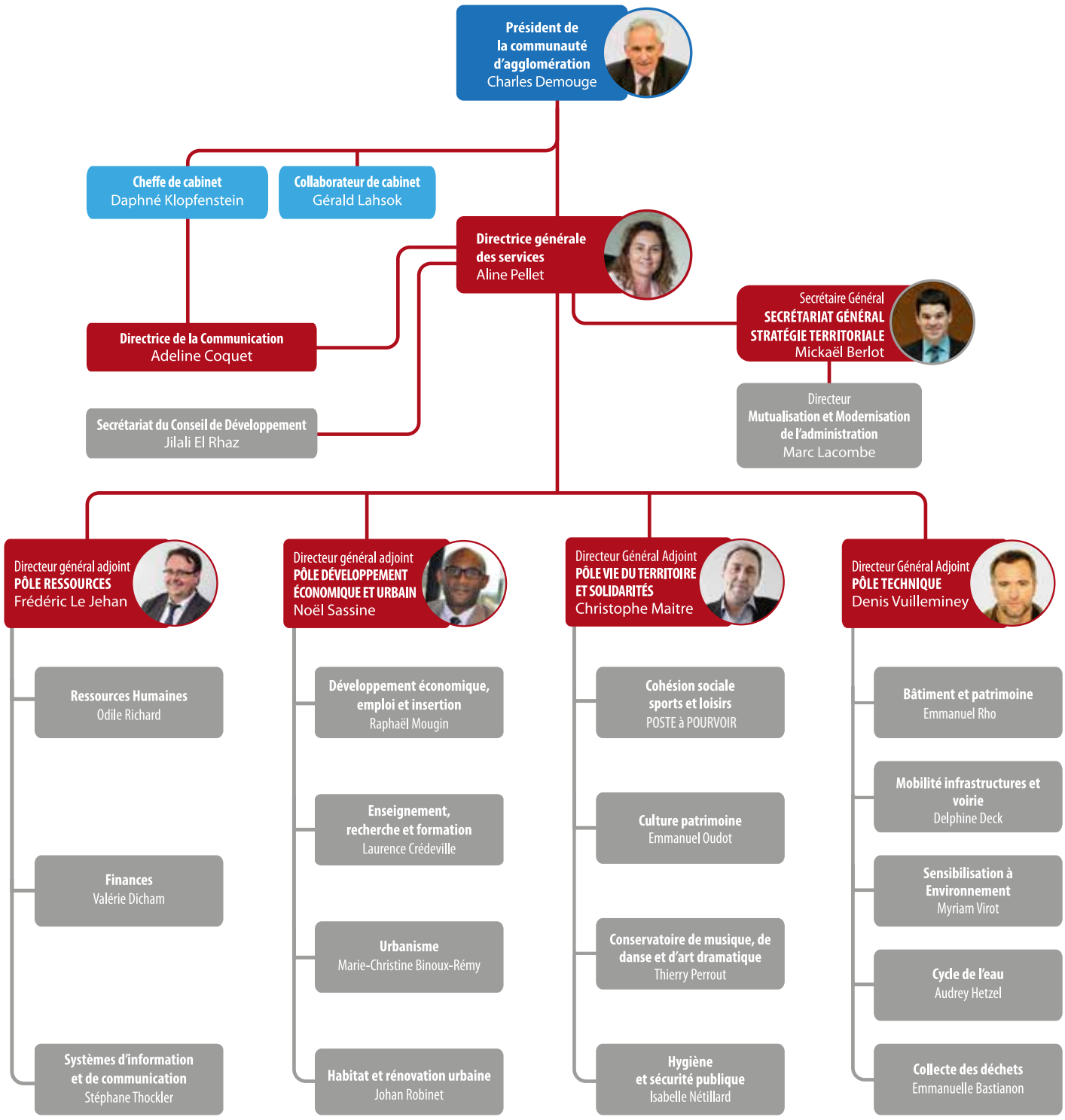

581 **AGENTS PERMANENTS** *(AU 31/12/2022)* **dont**

291 **FEMMES** **&** **290** **HOMMES**

AGENTS NON PERMANENTS

10 apprentis

2 collaborateurs de cabinet du Président

3 collaborateurs de groupe politique

55 emplois saisonniers

66 stagiaires conventionnés

AGENTS PERMANENTS

153 catégorie A (26,4 %),

144 catégorie B (23 %),

284 catégorie C (50,6 %).

91,2 % de titulaires ou stagiaires.

8,8 % de contractuels permanents.

28 agents déclarés travailleurs handicapés (4,67 %).

34 départs permanents en 2022 (dont 15 à la retraite) pour

29 arrivées permanentes

21 mobilités internes

Taux d'absentéisme : 10,05 %

LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES

(agents permanents et non permanents)

46 sessions d'accueil sécurité pour

59 accidents dont **28** avec arrêt

114 personnes formées

2 016 jours d'arrêt de travail

L'AXONE REPRIS EN RÉGIE

La procédure de Délégation de Service Public ayant été déclarée sans suite, le conseil communautaire du 23 juin décide le retour en régie de la gestion de l'Axone. Le contrat de DSP s'achevant au 30 juin, et en application des règles légales relatives à la reprise du personnel, les sept agents de la société dédiée sont intégrés à Pays de Montbéliard Agglomération au 1er juillet.

3

DES MISSIONS & DES PROJETS

L'ÉCONOMIE

RECONVERSION DES TERRAINS PSA SUD

En janvier, les élus communautaires actent l'acquisition de près de 42 hectares, libérés par Stellantis sur les communes de Sochaux et Exincourt, pour un montant de 11,55 M€. Dans le cadre de la reconversion de cette zone, 29,5 hectares sont ensuite en cours de revente au groupe BT Immo/Taïeb afin d'y développer de nouvelles activités autour de la logistique. La Société d'Économie Mixte Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises (SEM PMIE) se chargera, de son côté, de commercialiser les 10 hectares cessibles restants.

Suite à la proposition de Stellantis de vendre les terrains de sa partie sud, l'Agglomération s'est rapidement mise en quête d'un investisseur capable de dynamiser la zone. Le projet de BT Immo promet de belles perspectives avec la création de 630 emplois. Ce sont deux projets immobiliers distincts, mais complémentaires, qui sont portés par deux sociétés du groupe BT Immo/Taïeb. Le premier – le projet SPCM – projette de conserver 75 000 m² de bâtiments (EX09 et EX12) d'y accueillir rapidement des activités en priorité industrielles. Le second – le projet Castignac, société « sœur » de SPCM – concernera quant à lui la démolition de trois bâtiments historiques (S68, S88 et S90). Cet investissement colossal de plus de 40 M€ permettra la reconstruction de surfaces adaptées à l'installation de nouvelles activités et le développement de nouveaux bâtiments aux critères environnementaux avérés.

LE GROUPE FORVIA DOUBLEMENT IMPLANTÉ SUR TECHNOLAND 2

En 2022, la zone d'aménagement concerté de Technoland 2 est commercialisée (ou pré-commercialisée) à environ 70 % des phases aménagées ou en cours d'aménagement. Une vingtaine d'entreprises sont implantées, ce qui représente environ 2 000 emplois. À la suite de l'installation de Forvia Clean Mobility en 2021, la société ouvre la nouvelle usine de Faurecia Sièges *(photo ci-contre)*. L'équipementier choisit le parc d'activités de Technoland 2 pour ancrer davantage son activité dans le Nord Franche-Comté avec la création de deux plateformes industrielles 4.0

dédiées à la production de solutions sophistiquées de réduction des émissions polluantes, de systèmes de stockage d'hydrogène et de sièges.

L'HYDROGÈNE S'AFFICHE À L'AXONE

Le 2e forum international « Hydrogen Business For Climate » est organisé, les 8 et 9 novembre à l'Axone, par le Pôle Véhicule du Futur sous l'égide notamment de l'État et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.
Il est le cadre de nombreux rendez-vous d'affaires entre professionnels de l'hydrogène et réunit politiques, acteurs académiques, influenceurs et autres experts internationaux. Ce forum et le développement général de la filière positionnent le Pays de Montbéliard au cœur de l'Europe et des connaissances relatives à l'hydrogène-énergie.

L'AIDE À LA CROISSANCE

Pour les entreprises désireuses de se développer sur son territoire, PMA mobilise chaque année un soutien financier important. En 2022, 14 sociétés sont ainsi aidées pour un montant total de 372 342 €. Des entreprises comme PanoPacK, Metalhom, Tarazed, Eurocade, JRI, Menuiserie Fresard ou encore Spaleck *(photo ci-contre)* reçoivent des aides à l'investissement immobilier ou matériel. Ces aides de

l'Agglomération prennent la forme de subventions allant de 2,5 à 10% de l'assiette éligible plafonnée à 50 000 €.

TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX DE PMA

Pépinière d'Entreprises :
69 % en moyenne
(**79 %** en décembre, soit 28 entreprises).
Hôtels d'Entreprises : **100 %** pour le HE1et le HE2.
Centre de Vie et d'Affaires : **74 %**.

LE TOURISME

L'AGGLOMÉRATION ADOPTE SON SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Adopté en conseil communautaire le 17 mars, le Schéma de Développement Touristique 2022-2027 devient le document cadre de l'Agglomération sur les cinq années à venir en matière touristique.
Les principales actions du Schéma de Développement Touristique :

Axe 1 :
Activités de pleine nature

› Bateau-promenade et mini-bateaux-électriques au port de plaisance de Montbéliard et sur le canal, aménagements et équipements le long de l'Eurovéloroute 6 (haltes vélo, etc), développement de circuits VTT, des circuits trail, de l'activité canoë, d'un pôle de loisirs dans le sud de PMA.

Axe 2 :
Tourisme culturel et patrimonial

› Mise en tourisme du patrimoine protestant et du temple Saint-Martin, promotion des forts et du théâtre antique de Mandeure, mise en valeur du patrimoine naturel et historique des villages ainsi que du château de Montbéliard.

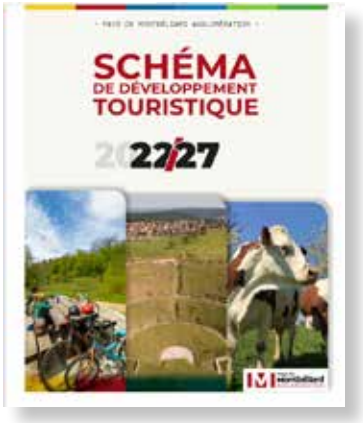

Axe 3 :
Savoir-faire et tourisme industriel

› Étude pour la mise en œuvre d'une « Route des savoir-faire » en lien avec l'histoire industrielle et promotion de l'offre autour de la vache montbéliarde, mise en avant des produits locaux dans la restauration locale.

Axe 4 :
Hébergements

› Création d'hébergements insolites, d'un camping 3 ou 4* et de bivouacs le long de l'Eurovéloroute 6, développer les classements et labels des hébergements, formation des hébergeurs à l'offre touristique.

Axe 5 :
Accueil et promotion

› Rassemblement des acteurs du tourisme autour du Schéma (signalétique, réseau d'ambassadeurs, etc).

PAYS DE MONTBÉLIARD TOURISME AU DIAPASON

Depuis 2017, PMA exerce la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ». La collectivité décide ainsi de la stratégie touristique territoriale à mettre en œuvre par l'intermédiaire de Pays de Montbéliard Tourisme. Dès l'été, des projets émanant du Schéma de développement touristique sortent déjà de terre comme le lancement de la marque autour de la vache Montbéliarde ou l'édition d'une brochure de mise en valeur de l'histoire du protestantisme intitulée « 10 temples à découvrir dans le Pays de Montbéliard ».

LA SANTÉ

SYNAPSE EN CONSTRUCTION

Avec sa prise de compétence santé en 2020, l'Agglomération avait décidé de dédier un lieu aux professionnels de santé afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger et se former autour de leurs pratiques. L'ancienne propriété Métille, située sur le Pied des Gouttes à Montbéliard, entame sa transformation en 2022 pour devenir la future maison SYNAPSE (SYNergie et Accueil des Professionnels de Santé et des Étudiants). Une appellation qui symbolise le réseau que Pays de Montbéliard Agglomération souhaite créer au sein de la communauté des professionnels de santé du territoire.

AIDES À L'INSTALLATION DE PRATICIENS

En 2022, PMA poursuit ses conventionnements avec des professionnels de santé afin de contribuer à leur installation sur le territoire. En deux ans, douze médecins ont ainsi contractualisé avec l'Agglomération. Outre des aides financières directes aux praticiens ou aux étudiants en médecine, l'Agglomération propose des aides à l'investissement par rapport à des projets en lien avec la santé. En 2022, c'est ainsi 10 000 € qui sont apportés à un cabinet d'orthoptiste à Montbéliard.

CONFÉRENCE LOCALE DE SANTÉ

Dans la continuité des Etats Généraux de la Santé qui ont eu lieu fin 2021, PMA organise, le 3 décembre, une Conférence locale de santé au siège de la collectivité. Professionnels de santé et élus du territoire sont conviés à poursuivre les réflexions entamées depuis quelques années. Lors de cette conférence, les projets de maison SYNAPSE et de plateforme d'orientation *(lire également page 36)*, imaginés lors des États Généraux, sont présentés puisqu'ils rentrent désormais dans leur phase opérationnelle. La future maison de la chronicité du Pied des Gouttes – qui aura pour objectif d'aider les patients à apprendre à vivre avec leur maladie – est également au programme des discussions.

L'ENSEIGNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL INOUIH

Depuis 2019 et leur désignation « Territoires d'Innovation » (TI), Pays de Montbéliard Agglomération et le Grand Belfort portent le projet « Transformation d'un Territoire Industriel ». Parmi les objectifs du programme TI : l'organisation d'un évènement grand public afin de permettre aux habitants de découvrir les innovations de demain. C'est chose faite, le samedi 25 juin, avec la 1re édition du festival INOUIH qui se tient au Mattern Lab. Les mobilités du futur avec l'école Espera Sbarro et l'exposition de véhicules à hydrogène et de véhicules autonomes, un « Transformer » géant réalisé à partir d'une Peugeot 3008, des « Blinky Blocks », des robots serviciels et autres cobots émerveillent les 1 525 visiteurs enregistrés sur la journée. Une réussite ! La 2nde édition aura lieu à Belfort en 2023. Avec le programme TI, PMA ouvre ainsi grand les portes du futur du Nord Franche-Comté avec le développement de la filière hydrogène, l'industrie 4.0, les énergies renouvelables ou encore la culture de l'innovation.

LE POINT SUR TERRITOIRES D'INNOVATION

Dans le Pays de Montbéliard, Territoires d'Innovation se décline sur trois dossiers principaux :
Les travaux du **Mattern Lab** s'achèvent début 2022 et le festival INOUIH est la première grande manifestation publique à s'y tenir. Tiers lieu d'innovation, l'ancien bâtiment MS02 de Stellantis est emblématique du projet « Transformation d'un territoire industriel », tourné vers l'industrie du futur.
L'action **e-PERI&SCHOOL** poursuit de son côté son essor. En 2022, ce sont 599 enfants qui participent aux ateliers de programmation informatique sur leur temps scolaire et périscolaire. Au total, 2 672 élèves ont bénéficié de ce programme, à la fois sur PMA et le Grand Belfort, depuis son lancement en 2020.
Le **Living Lab** se dessine progressivement. Alors que les expérimentations en phytomanagement se poursuivent sur cette friche industrielle de Vieux-

Charmont, PMA démarre les aménagements du futur parc à vocation scientifique - et notamment les travaux de réseaux d'eau – avant la construction du laboratoire pour 2023.

L'ENSEIGNEMENT **EN CHIFFRES**

3 549
étudiants dans le Pays de Montbéliard **inscrits, pour l'année 2022-2023,** dans

77
formations post-bac de 16 structures, à savoir :

Des universités :
UFC IUT Belfort-Montbéliard, UFC UFR-STGI, UFR Sport, IFMS, UTBM.

Des lycées :
Germaine-Tillion, Nelson-Mandela, Les Huisselets, Georges-Cuvier.

Des écoles :
École Nationale de Police, École de commerce IMEA.

Des centres de formation :
UTBM, CFAI, Trajectoire Formation, MFR, CFA.

PREMIÈRE RENTRÉE DE L'ÉCOLE RUBIKA À NUMERICA

Inaugurée le 17 novembre *(photo ci-dessus)*, l'école Rubika ouvre ses portes, à Numerica sur le campus des Portes du Jura, lors de la rentrée de septembre. Elle propose un mastère en alternance dans le domaine du design, une formation exclusive avec une forte composante technique. L'école Rubika est une référence dans les secteurs du design, de l'animation 3D et du jeu vidéo. Déjà présente sur cinq campus (Valenciennes, Montréal au Canada, Pune en Inde, Nairobi au Kenya et Ho Chi Minh au Vietnam), sa collaboration avec Numerica concerne la filière design. Ce projet d'implantation est l'aboutissement des contacts initiés par la SEM Numerica et l'Agence de Développement Nord Franche-Comté. Il est aidé dans le cadre du Campus des Métiers et Qualification (CMQ) Mobicampus, porté par l'UTBM, et lauréat de « Territoires d'Innovation pédagogique » duquel Pays de Montbéliard Agglomération est partenaire.

CHANGEMENT À LA TÊTE DE L'UNIVERSITÉ OUVERTE

Suite au décès au printemps de François Vion-Delphin, des élections ont eu lieu pour élire le nouveau Bureau de l'Université ouverte à Montbéliard. Celui-ci a désigné en novembre Ioan Roxin *(photo ci-dessus)* pour en prendre la présidence. Lors de l'année 2022-2023, cette antenne, soutenue par PMA, compte162 inscrits.

LES DÉCHETS

INSTAURATION DU BAC JAUNE

Le Conseil communautaire du 10 mars entérine la mise en place de la poubelle jaune, pour un début de collecte prévu en mars 2023. Ce service supplémentaire permettra aux usagers de faciliter leur tri des déchets puisqu'ils pourront y déposer nombre de déchets recyclables : papier, petits cartons et emballages plastiques notamment.

Un total de 44 745 bacs de collecte des déchets recyclables sont distribués à partir de la fin d'année 2022. Cette collecte des déchets recyclables en porte à porte est un service supplémentaire à destination des usagers en amont de l'application de la future redevance incitative sur l'ensemble du périmètre de PMA.

LA REOMI REPORTÉE EN 2024

Afin de préparer au mieux la mise en application de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI), et avec la mise en place de la collecte en bac jaune, les élus communautaires reportent la mise en place de cette redevance. Initialement prévue pour 2023, il est décidé que cette année sera une année de transition vers ce changement majeur pour les usagers.

BACS OM EN DISTRIBUTION

Suite à l'enquête de recensement et d'adaptation des bacs à ordures ménagères (OM) réalisée lors de l'hiver 2021-2022, certains usagers ont besoin d'adapter le volume de leur bac à la composition de leur foyer, ou bien tout simplement de changer leur bac abîmé. À partir de septembre, l'Agglomération procède à la distribution de

26 500 bacs, livrés directement au domicile des usagers.

EXTENSION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Fin 2022, Pays de Montbéliard Agglomération étend la collecte des biodéchets aux communes de 1 000 à 6 000 habitants, soit 23 communes concernées pour un total de 96 nouvelles biobornes installées. L'Agglomération encourage ainsi à trier les biodéchets, ces déchets de cuisine représentant jusqu'à 27% du contenu des poubelles. D'ici fin 2023, toutes les communes de l'Agglomération seront dotées en biobornes.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (OM) **EN CHIFFRES**

30 112
TONNES de déchets collectés **SOIT**

216
KG D'OM **/hab/an**

9 529
tonnes de déchets recyclables collectées en points recyclage

28 829
tonnes de déchets collectées en déchèteries

49 523
tonnes d'OM incinérées à l'usine d'incinération de Montbéliard

L'USINE D'INCINÉRATION SERA RÉNOVÉE

Lors du conseil communautaire exceptionnel du 11 juillet, la majorité des élus optent pour rénover l'actuelle Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) plutôt que d'adhérer au Syndicat d'Études et de Réalisation pour le Traitement Intercommunal des Déchets (SERTRID). Ce choix permet à l'Agglomération de poursuivre la valorisation de ses déchets, de la chaleur et de l'électricité.
La rénovation du four de l'UIOM, pour un montant prévisionnel de 22,098 M€ HT, permet de conserver un prix à la tonne de déchets incinérés à environ 160 € HT/tonne (valeur juin 2023) sur la durée du contrat. En faisant le choix de rester sur Montbéliard, PMA remplit au demeurant un des objectifs environnementaux de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en produisant des énergies renouvelables. L'UIOM contribue en effet à chauffer 6 700 logements de la Petite-Hollande ainsi que de nombreux bâtiments publics sur Montbéliard. La récupération de cette chaleur fatale représente donc un enjeu environnemental considérable. Les travaux de modernisation de l'UIOM, qui débuteront début 2024, vont maximiser la performance énergétique de l'usine. À l'horizon 2025, sa capacité de traitement sera de 30 000 tonnes par an avec des performances environnementales améliorées.

L'ENVIRONNEMENT

UNE ACTION FORTE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Agglomération agit au quotidien pour la transition écologique de son territoire. Un enjeu qui irrigue l'ensemble de ses compétences : les mobilités avec vélity et le co-voiturage *(lire pages 26-27)*, la ressource en eau *(pages 24-25)*, la sensibilisation à l'environnement ou la réduction des déchets *(pages 20-21)*. En 2022, ce fut aussi :

Le Salon habitat : PMA est présente pour la 1re fois, en janvier, sur le salon de l'habitat et des économies d'énergie à l'Axone. L'occasion de présenter le programme Effilogis Maison Individuelle avec PMA dédié à la rénovation performante de l'habitat.

Les Marchés du soir : Avec 23 rendez-vous à travers le territoire en 2022, près de 20 000 consomm'acteurs viennent à la rencontre des artisans et producteurs locaux du Pays de Montbéliard. En avant les circuits courts de consommation !

La Foire expo : Durant 4 jours (du 1er au 4 avril) à l'Axone, le stand de PMA est dédié à la transition écologique *(photo ci-dessus)*. Mise en avant du nouveau service vélitY, des nouvelles consignes de tri avec les ambassadeurs du tri et diffusion des nouveaux topo-guides des 14 circuits cyclo-touristiques de l'Agglomération sont notamment au programme.

LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT EN CHIFFRES

1 202 participants pour 68 animations au programme « 1,2,3… Nature ! »
7 362 enfants sensibilisés via :

- **5** cycles pédagogiques (**2 557** élèves sur **122** classes)
- l'accueil de groupes à la Damassine (**4 160** enfants)
- des animations sur la réduction des déchets (**645** enfants)

MISE EN PLACE DU PLP DES DÉCHETS

Après l'élaboration en 2020-2021 du diagnostic territorial du Programme Local de Prévention (PLP) des Déchets, le programme d'actions est défini en 2022 avec des acteurs du territoire (ateliers participatifs) et présenté à la 2e Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi en décembre. Le PLP complet sera validé en 2023.

LA DAMASSINE EXPOSE LE FOND DES OCÉANS

La grande exposition annuelle de la Damassine est consacrée, du 26 mai au 4 septembre, aux « Océans et mers plastifiés ». Conçue et réalisée par Expédition MED, elle se consacre cette année à la pollution des déchets plastiques.
Fidèle à sa mission de sensibilisation des visiteurs à l'environnement et à la protection de la nature, la « Maison des vergers » propose cette exposition pédagogique et scientifique qui retrace l'invasion des déchets dans les mers et les océans du globe et qui présente des solutions pour la stopper. Une série de panneaux panoramiques, pédagogiques et scientifiques fait le point sur les enjeux et l'impact de cette pollution accompagnée de maquettes, de photographies et de vidéos qui viennent témoigner de cet écocide planétaire.

LA DAMASSINE **EN CHIFFRES**

10 354 **VISITEURS**
accueillis, tous publics confondus

37 417 **LITRES**
de jus de pomme produits

986 **KG**
de miel extraits *(photo)*

149,7 **KG**
de cire produits

73,25 **litres**
d'huile produits

LA DATE : 23 OCTOBRE

L'Agglomération propose de partir à la découverte des bonnes pratiques environnementales, le dimanche 23 octobre, lors de la Journée portes ouvertes de la Damassine. Environ 600 personnes s'y pressent, notamment pour prendre connaissance des nouvelles consignes de tri liées à la mise en place du bac jaune et de la redevance incitative *(lire également pages 20-21)*.

L'EAU

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LES RÉSEAUX

En complément des recherches préventives et curatives des fuites d'eau menées par les délégataires Véolia et Société des Eaux du Pays de Montbéliard (SEPM), PMA mène des actions afin de renouveler les réseaux d'eau potable. En 2022, la collectivité engage une quinzaine d'opérations de renouvellement, comme par exemple sur l'avenue des Alliés à Montbéliard en février *(photo ci-dessus)*.

L'année 2022 est la dernière année du contrat historique sur le territoire de l'ex-PMA29. Au 1er janvier 2023, l'ensemble des communes du secteur urbain sera transféré au nouveau contrat avec la Société Eau du Pays de Montbéliard (SEPM) et seule la commune de Bretigney restera exploitée par Véolia pour le compte du Syndicat des Eaux de l'Abbaye des 3 rois.

L'année 2022 est marquée également par le lancement des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable de Longevelle-sur-Doubs et de Beutal *(photo ci-dessous)*, visant à sécuriser l'alimentation de cette dernière. Cette opération permettra l'abandon de la ressource Cudot, déclarée non protégeable lors de l'étude hydrogéologique, et l'alimentation de la ferme Tutey. L'opération a été financée par le Fonds patrimonial de la SEPM. Lors de ces travaux, l'entreprise Climent utilise une technique innovante en réalisant les travaux à l'aide d'une trancheuse.

LE LABORATOIRE D'ANALYSE DES EAUX EN CHIFFRES

4 641 échantillons réceptionnés au laboratoire
58 448 paramètres analysés
2 772 prélèvements sur site

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES

1,522 M € HT d'investissement eau potable par PMA
1,724 M € HT d'investissement eau potable par Veolia/SEPM
8,2 millions de m³ d'eau potable vendus (via 1 575 km de canalisations)
2,159 M € HT d'investissement assainissement par PMA
2,183 M € HT d'investissement assainissement par Veolia/SEPM
15,6 millions de m³ d'eaux usées récoltées (via 1 565 km de canalisations)
14,2 millions de m³ d'eaux traitées
1 331 diagnostics d'assainissement collectifs réalisés
505 certificats de conformité délivrés *(photo ci-dessus)*
133 diagnostics d'assainissement non collectif réalisés

À LA RECHERCHE DE L'OR BLEU

À l'heure du réchauffement climatique et des sécheresses à répétition, à l'instar de celle de l'été 2022, l'Agglomération poursuit la sécurisation et la diversification de sa ressource en eau. Après un premier forage d'exploration mené en 2021, le puits de Bourguignon fait l'objet à la fin de l'été 2022 d'une tentative de développement par acidification *(photo ci-dessous)*, sans résultat concluant. Un 3e forage exploratoire est programmé en 2023 pour compléter la recherche d'eau profonde.
Par ailleurs, par délibération du 29 septembre, PMA s'associe à la démarche visant à conduire une « Étude stratégique sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable du Nord Franche-Comté », portée et pilotée par le Pôle Métropolitain.

GEMAPI

Pour le volet Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), 2022 est marquée par des travaux de reconstruction d'une berge le long d'un équipement sportif de l'Agglomération à Hérimoncourt, sur le Gland, en fin d'année *(photo ci-contre)*. Ces travaux concernent plus de 100 mètres de berge partiellement effondrée dans le cours d'eau. Ils permettent de stabiliser cette berge et d'apporter une plus-value écologique et paysagère importante dans la traversé urbaine d'Hérimoncourt.

Sur le volet de la Prévention des Inondations (PI), des travaux de remise en état de la vidange du bassin réservoir n°1 sont réalisés durant l'été. Ce premier bassin est crucial pour le fonctionnement du dispositif de protection contre les inondations de la Savoureuse.

LES INFRASTRUCTURES

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES MOBILITÉS

En 2022, PMA et son délégataire Moventis Pays de Montbéliard multiplient les offres de mobilités nouvelles sur le territoire.

VélitY : En mars, la collectivité lance un tout nouveau service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE). Ce service très flexible permet de louer un vélo entre un mois et un an à des tarifs très abordables. Le délégataire propose un ensemble de 120 VAE en location. Entre avril et décembre, 112 contrats de location sont signés, dont les deux-tiers de courte durée (1 à 3 mois).

Co-voiturage : En septembre, c'est cette fois une solution de co-voiturage que PMA développe, par l'intermédiaire du réseau évolitY. L'application Karos met en relation les passagers avec tout conducteur proposant un trajet dans le Pays de Montbéliard. Le trajet coûte 1 euro - le prix d'un titre de transport évolitY - alors que le conducteur est rémunéré 2 euros grâce à une subvention de PMA. Entre septembre et décembre, 952 personnes s'inscrivent sur l'application dédiée générant, sur quatre mois, la réalisation de 372 covoiturages.

Tad'y espace médian

En juin, le Conseil communautaire valide le lancement d'un service tad'Y (transport à la demande) desservant les communes de Badevel, Dampierre-les-Bois et Fesches-le-Châtel pour se rendre vers l'espace médian (gare TGV et Hôpital Nord Franche-Comté). Ce service expérimental sera effectif en janvier 2023.

THNS

Les travaux de la ligne 3 du Transport à Haut Niveau de service (THNS) touchent à leur fin. Les stations sont aménagées sur les communes de Sochaux, Montbéliard et Sainte-Suzanne.

LE CHIFFRE DES TRANSPORTS PUBLICS

7 754 116 **voyages comptabilisés** dans le Pays de Montbéliard.

LE NOUVEAU CONSERVATOIRE S'ÉLÈVE

Le site des Blancheries est en pleine effervescence en 2022 avec la construction du nouveau Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique.

Les travaux de gros œuvre de la « Z2 », où se situe l'auditorium, s'achèvent en avril. Le bâtiment prend progressivement sa forme définitive. En fin d'année se finalisent les travaux de menuiseries extérieures (châssis, murs-rideaux, etc). Les travaux de second œuvre et de mise en œuvre des équipements techniques (plâtrerie, peinture, faux plafond, électricité, chauffage, climatisation, etc) ont également rythmé 2022. Le coût total de l'opération se monte à 18 360 000 € TTC.
En mars commencent les travaux de SYNAPSE *(lire également page 17)* pour un coût d'opération de 971 978 €. L'aménagement du parc Living Lab *(lire également en page 18)* débute quant à lui en juillet pour un coût de 1 132 000 € TTC.

LE CHIFFRE DES VOIES VERTES

1 265 407
passages (cycles et piétons) comptés sur les voies vertes, répartis sur 18 compteurs.

2 800 000 €
consacrés à l'entretien de l'ensemble du patrimoine : bâtiments, espaces verts, milieux naturels et matériel roulant.

LE BÂTIMENT, PATRIMOINE RÉGIE D'ENTRETIEN EN CHIFFRES

315 000 m² de patrimoine immobilier
840 hectares de propriétés foncières
580 hectares d'espaces naturels *(photo)*
260 hectares d'espaces verts en entretien et gestion directe
222 matériels roulants ou fluviaux
2 204 interventions pour la Régie d'Entretien véhicules
418 interventions pour la Régie d'Entretien Espaces Verts et Technique
11 stationnements illicites pour les Gens Du Voyage ont fait l'objet d'une médiation

DE LA MUTUALISATION DANS LES CONSTRUCTIONS

PMA apporte une assistance ponctuelle à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les communes de l'Agglomération qui en font la demande. En 2022, ce fut notamment :

- la requalification des tribunes du stade de Voujeaucourt (1 308 000 €).
- de nombreuses études et consultations sur, par exemple, la construction d'une école maternelle à Roches-lès-Blamont (1 667 000 €), la rénovation thermique de la salle Jean-Laurès à Vieux-Charmont (1 059 000 €) ou encore la requalification de la crèche à Voujeaucourt (1 080 000 €).

L'HABITAT & L'URBANISME

BON ÉTAT D'AVANCEMENT DU NPNRU

Avec le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) 2019-2025, contractualisé avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et les deux communes concernées, PMA investit près de 4 M€ (pour un investissement total de plus de 100 M€) pour les quartiers de la Petite-Hollande à Montbéliard (82 M€) et celui des Évoironnes (20 M€) à Sochaux. Fin 2022, le

NPNRU atteint un niveau d'avancement opérationnel de 45 %. Ce bon avancement et la qualité générale des opérations engagées sont particulièrement soulignés lors de la revue partenariale de projet annuel sous la présidence du Préfet, le 30 juin *(photo ci-contre au centre médico-social Fondation Plurielle)*. Un avenant est par ailleurs signé, portant le niveau de participation financière de l'ANRU pour le quartier des Évoironnes à 5,16 M€, soit une augmentation de 667 000 €.

PLH

En articulation avec le SCoT, le Programme Local de l'Habitat (PLH) agit globalement sur l'offre de logements pour l'adapter aux besoins de tous, en priorisant désormais la requalification des logements existants. La politique communautaire mobilise dans ce but environ 25 M€ d'investissements – 18 M€ pour l'aide à la pierre par délégation de l'État et 7 M€ du côté de PMA – pour la période 2021-26.

Priorité du PLH 2021-2026, l'enjeu de la rénovation énergétique du parc de logements privés anciens devient – dans le contexte actuel d'augmentation des prix de l'énergie – un impératif social. La Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) portée par PMA en partenariat avec la Région et l'État rencontre ainsi logiquement un vif succès auprès des ménages à la recherche de conseils qualifiés, neutres et gratuits pour sécuriser leur projet. Le dispositif est d'ailleurs présenté au salon de l'Habitat, en janvier à l'Axone (*photo ci-contre*).

Les copropriétés privées font l'objet d'une attention particulière avec une aide particulière de PMA, complémentaire à l'aide nationale MPRCopro, et un accompagnement spécifique en partenariat avec les associations Gaïa énergie et de l'Adil25. PMA lance également en 2022 une démarche de sensibilisation/mobilisation des acteurs de la copropriété dans le cadre du programme national Rénovons Collectif qui se déploiera en 2023. L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap pour favoriser le maintien à domicile des personnes concernées connait également un pic en 2022 avec 76 propriétaires occupants

modestes subventionnés pour adapter leurs logements pour un montant total de 345 000 €.
La transition environnementale est également à l'œuvre dans le parc locatif social, accélérée notamment par une capacité de financement de PMA – par délégation de l'Etat – dopée par le « plan de relance » national : 389 logements subventionnés sur la période 2021-2022 pour un programme de rénovation performante BBC. 145 nouveaux logements sociaux sont par ailleurs subventionnés par PMA en 2022, principalement en renouvellement du parc de logements voués à la démolition, contribuant notamment à une répartition géographique plus équilibrée et cohérente avec la trajectoire fixée par le PLH.

L'HABITAT EN CHIFFRES

3,6 **M€** de subventions en faveur de l'habitat, dont :

- **1,36** **M€** de subventions, dont 526 000 € de la part de PMA/PLH, en faveur du parc locatif social (189 logements concernés).
- **2,26** **M€** de subventions, dont 380 000 € de la part de PMA/PLH, en faveur de la rénovation du parc privé (212 logements concernés).

1631 ménages conseillés par la PTRE.

SCoT

Suite à l'adoption du Schéma de Cohérence Territoriale fin 2021, 2022 marque sa mise en œuvre. Les études de l'Agglomération permettent d'observer la comptabilité du Scot avec les documents d'urbanisme locaux tels que les PLU ou les cartes communales.

L'URBANISME EN CHIFFRES

24 038 m² d'acquisition immobilières, dont 3 035 m² de surface bâtie, pour un total de 88 397,48 €.

34 469 m² de cessions immobilières pour un total de 175 140,52 €.

FONCIER

Par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier (EPF), PMA réalise en 2022 des opérations foncières d'importance avec notamment les acquisitions foncières pour la réalisation de la piste cyclable Vandoncourt-Dasle, la protection des captages d'eau potable (Pont-de-Roide-Vermondans, Colombier-Fontaine, sablières Mathay et Bourguignon), l'extension des déchèteries (Seloncourt, Montbéliard, Pont-de-Roide-Vermondans, Voujeaucourt) et pour la valorisation du théâtre antique de Mandeure.

LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) EN CHIFFRES

2022 est marquée par une augmentation importante du nombre de déclarations préalables, notamment pour des isolations extérieures ou l'installation de panneaux photovoltaïques.

62 communes adhérentes au service mutualisé

2 085 dossiers instruits dont :

- **377** permis de construire et
- **1 577** déclarations préalables.

LA CULTURE

PMA CANDIDATE POUR ÊTRE CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE 2024

Retenue dans la sélection finale pour devenir Capitale Française de la Culture (CFC) 2024, la collectivité dépose officiellement son dossier de candidature le 21 octobre, au siège de l'Agglomération *(photo)*. Un événement célébré avec les acteurs culturels du territoire et symbolisé par la pose de 72 pierres représentant les 72 communes de l'Agglomération. Le dossier de l'Agglomération, intitulé « Un pas de côté », promeut la sobriété dans le cadre de la transition énergétique et du dérèglement climatique. Ce label CFC est attribué pour une année entière à une ville ou une intercommunalité, désignée par le Ministère français de la Culture, et le choix se fera en janvier 2023. Dans la liste finale, PMA est en lice avec les communautés d'agglomération d'Alès et de Bourg-en-Bresse. Le dossier de l'Agglomération, intitulé « Un pas de côté », promeut la sobriété dans le cadre de la transition énergétique et du dérèglement climatique.

LES COULEURS DE L'AGGLO

Déclinaison opérationnelle des grandes orientations du Schéma culturel adopté par le Conseil de communauté fin 2018, « Les Couleurs de l'Agglo » (LCA) est un programme d'action culturelle porté par PMA qui vise à diffuser la culture au plus grand nombre. Les projets, débutés en 2020, se poursuivent en 2022.

Parmi les principaux temps forts de l'année, le défilé du projet «URF Artcycling» se tient le 18 mars au musée de l'Aventure Peugeot *(photo)*. Imaginée et conçue par l'artiste Lina Khei, cette collection est entièrement réalisée à partir de chutes de matériaux recyclés avec la complicité des équipes pédagogiques du lycée des Huisselet et des étudiants en BTS Métier de la mode et du vêtement. En septembre, LCA a permis la résidence artistique de la compagnie « Un château en Espagne » à Sainte-Marie, permettant aux plus jeunes de se piquer d'art et de théâtre avec le spectacle « Merveilles ».

LA DATE : 23 OCTOBRE

Après une première expérience prometteuse en 2021, MA scène nationale et l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté (OVHFC) sont à nouveau rejoints par le Conservatoire, le Pavillon des sciences, le Moloco, les musées ainsi que la médiathèque de Montbéliard pour une journée exceptionnelle et festive faite de rencontres insolites, d'installations et de rendez-vous musicaux inattendus, en toute convivialité. Les « Ouvertures musicales » s'ancrent dans le paysage culturel du Pays de Montbéliard, avec notamment un concert de Yules et des musiciens de l'OVHFC au siège de PMA *(photo)*.

L'ANIMATION DU PATRIMOINE EN CHIFFRES

196 visites « RDV Pays de Montbéliard » organisées à l'intention du grand public pour
5 770 spectateurs
2 885 enfants sensibilisés (cadre scolaire et hors scolaire)
2 182 personnes accueillies lors des Journées européennes du patrimoine
1 400 visiteurs au théâtre antique de Mandeure
782 visiteurs au fort du Mont-Bart

Cluedo au fort du Mont-Bart avec des élèves du Conservatoire, le 11 juin.

LES 10 ANS DU MOLOCO

Le 20 septembre, le Moloco fête ses 10 ans. Six rendez-vous rythme la rentrée, du 16 au 30 septembre pour souffler la dixième bougie de la structure communautaire et démarrer la saison 2022-2023 en grandes pompes. Des concerts au Moloco et hors les murs, ainsi qu'une exposition photographique au siège de PMA, retracent une décennie d'émotions musicales. Précédemment, la 2e édition des Guinguettes avait fait escale à Audincourt en juin puis à Pont-de-Roide-Vermondans en juillet (*photo*)

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES (2021-22)

Spectacle « What's the craic' », collaboration entre le Moloco, le Conservatoire et le groupe The Moorings, à la MALS de Sochaux le 26 mars 2022.

1 347 élèves inscrits dont 825 en musique, 83 en danse et 83 en art dramatique)

78 % ont moins de 25 ans

43 826 heures enseignées

220 disciplines ou modules différents

LE SPORT

UNE ANNÉE DE SPORT DE HAUT NIVEAU

À l'image de la belle saison du Football Club Sochaux-Montbéliard, l'année 2022 est sportivement intense au niveau des manifestations soutenues par l'Agglomération.
Le FCSM dispute la montée en Ligue lors de l'exercice 2021-2022 et se qualifie pour les barrages d'accession grâce à sa 5e place. Après une victoire in extremis face au Paris FC (2-1), les Sochaliens échouent au tour suivant contre Auxerre aux tirs au but. Néanmoins, le stade Bonal retrouve l'affluence des grands soirs *(photo ci-dessus)*.

L'année sportive est marqué également par une manche du 24 MX Tour moto-cross à Villars-sous-Écot (14-15 mai), les finales du championnat de France de football universitaire au centre de formation du FCSM (9 juin), le 3e Tour cycliste du Pays de Montbéliard (17-19 juin), l'Open PMA de beach-volley à la Base de Loisirs (18-19 juin), le championnat de France Supermotard (10-11 septembre), le grand retour des épreuves du Lion (25 septembre) ou encore une double manche de coupe de France de cyclo-cross à Nommay (22-23 octobre).

LE 1ER CHALLENGE DES TRAILS PMA

PMA lance en 2022 son tout premier challenge des trails PMA. Avec l'idée d'inciter les sportifs amateurs à s'inscrire en compétition, ce nouveau trophée récompense les meilleurs coureurs sur quatre épreuves disputées dans le Pays de Montbéliard : le trail des

Éoliennes, le trail des Balcons du Lomont, le trail du Pont-Sarrazin et le trail des Ducs.

LE COLLECTIF PMA

Créé en 2011, le Collectif PMA promeut l'image sportive du Pays de Montbéliard et facilite les conditions d'entraînement des sportifs de haut niveau licenciés sur le territoire. Il se compose de 7 athlètes en 2022 : Jade Maraval (athlétisme, MBA), Eva Lacheray (escrime, Lions Montbéliard), Marcus Burger (moto enduro, Team EFC Enduro Franche-Comté), Jules Torres (BMX, AV Beaulieu-Mandeure), Noah Vampa (motocross, MC Villars), Matthéo Vasseur (kayak, La Gauloise Montbéliard) et Andrea Vermot-Gaud (ski nautique, Ski Nautique Montbéliardais).

DES MODULES INCLUSIFS À LA BASE DE LOISIRS

Dans le but de développer le sport santé et d'affirmer son label « Tourisme et Handicap », l'Agglomération installe en 2022 trois modules inclusifs à la Base de Loisirs. Ces agrès, accessibles gratuitement à tous, apportent une nouvelle dynamique sportive et innovante aux usagers et au nombreux public PMR présent sur le site.

DU SPORT POUR TOUS !

À deux ans des Jeux Olympiques de Paris, l'Agglomération poursuit plus que jamais sa mission de faire découvrir les sports et d'élargir la pratique au plus grand nombre. En 2022, ce fut notamment :

Les Rencontres Sportives se déroulent le 22 avril à la Base de Loisirs de Brognard et les finales se tiennent au stade Bonal. Elles rassemblent 260 jeunes venus de 17 structures socio-éducatives.

En partenariat avec le FCSM, les **« Mercredi du foot »** donnent l'occasion, au printemps, aux jeunes licenciés de taper le ballon avec leurs idoles.

Avec le **Tour olympique**, PMA offre la possibilité à des groupes de 10 à 15 jeunes inscrits en Accueil Collectif de Mineurs d'aller à la rencontre des clubs sportifs du Pays de Montbéliard pour s'initier à des disciplines sportives comme le ski nautique *(photo)*, la plongée sous-marine ou encore le kayak.

Le Week-end olympique, organisé à la Base de Loisirs les 2-3 juillet, propose aux clubs du Pays de Montbéliard partenaires de faire profiter gratuitement de certains sport comme le beach rugby, le canoë-kayak, le VTT, le basket-ball, l'équitation, l'escalade, le triathlon ou encore le beach handball.

LA COOPÉRATION & LA SOLIDARITÉ

FONDS DE CONCOURS 2022

Visite à Noirefontaine pour l'inauguration des travaux de voirie financés en partie par des fonds de concours PMA, le 17 septembre.

Décidé en conseil communautaire le 19 mai puis le 17 novembre, l'Agglomération attribue en 2022 un montant total de 631 450 € de fonds de concours. Ceux-ci aident les communes dans la réalisation de leurs investissements à raison de 40 000 € (+ 10 000 € pour des investissements permettant des économies d'énergies).
31 communes (pour 41 projets) reçoivent une aide. Parmi les principales : Badevel (projet « e-ECOFERME) pour un montant de 15 810 €, Dampierre-les-Bois (travaux d'aménagement de la rue de Beaucourt) pour 40 000 €, Fesches-le-Châtel (travaux de réfection de la toiture de l'ancienne usine Japy) pour 40 000 €, Villars-sous-Dampjoux (réfection de l'appartement de l'école) pour 20 409 €, Roches-lès-Blamont (construction d'une école maternelle) pour 50 000 €, Voujeaucourt (réhabilitation des vestiaires et des tribunes du stade) pour 50 000 € ou encore Echenans-sur-l'Etang (rénovation du logement communal) pour 38 683 €.

CHANGEMENT À LA TÊTE DU CODEV

Le Conseil de Développement (Codev) de Pays de Montbéliard Agglomération entame son mandat 2022-2025 avec un nouveau président. Succédant à Pierre Lamard, David Markezic sera officiellement nommé en janvier 2023. Directeur de l'IUT Nord Franche-Comté - Université de Franche-Comté, cet enseignant agrégé en économie-gestion sur le campus Belfort-Montbéliard avait déjà fait partie du Codev en 2007 aux côtés de Pierre Belorgey.

CISPD

En charge de la coordination d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), l'Agglomération met en place des actions favorisant, sur de nombreuses problématiques, la coopération entre institutionnels et associations pour garantir le Vivre ensemble. En 2022, les actions ciblent, entre autres, les enjeux de prévention contre le harcèlement entre jeunes, la prévention et lutte contre les violences intrafamiliales (exposition dans le hall de PMA en novembre, *photo ci-contre)*, la mise en place des groupes de travail restreint du CISPD multi partenarial sur la prévention des rixes, la prévention des comportements à risques des adolescents, ou encore le soutien à la parentalité.

La date : 24 SEPTEMBRE

Le 24 septembre ont lieu les festivités autour des 10 ans de la crèche des Boud'Choux à Colombier-Fontaine. En 2022, la structure accueille 43 enfants (hors halte-garderie).

LANCEMENT DES CAFÉS ACT'HEURE

Dans le cadre de sa compétence Politique de la ville, PMA lance en 2022 ses premiers « Café Act'Heure ». Ces rencontres informelles et conviviales ont pour but de réunir les acteurs de terrain afin de favoriser la cohésion et échanger autour de futurs projets. Les Cafés Act'Heure permettent de rassembler les différents acteurs d'un secteur dans le but de créer des synergies et ainsi dynamiser le territoire.

LES GARDES COMMUNAUTAIRES EN CHIFFRES

58 communes adhérentes
2 951 passages dans les communes
1 908 interventions réalisées (nombre d'affaires et suivis d'affaires)
251 verbalisations en contraventionnel

L'ACTION SOCIALE EN CHIFFRES

313
Enfants accueillis
en restauration scolaire et périscolaire

136
Jeunes
en centre de loisirs en juillet

306
Entretiens individuels
service action sociale

3 775
Repas livrés
sur le territoire des communes des Balcons du Lomont *(photo ci-dessus)*

LE NUMÉRIQUE

TERRITOIRE INTELLIGENT ET DURABLE

En 2022, l'Agglomération est labellisée par la Région Bourgogne-Franche-Comté à la suite de sa candidature à l'appel à projet « Territoire Intelligent et Durable ». Sa stratégie numérique innovante est déclinée en six axes qui pourraient aboutir, en 2023, sur des projets opérationnels susceptibles d'être déployés sur tout le territoire.
Pendant quelques mois, la collectivité va donc créer des outils permettant d'impliquer davantage les usagers dans les décisions pour leur simplifier leur vie quotidienne. Ces outils s'inscrivent dans les six axes de travail déclinés dans le cadre du programme Territoire Intelligent et Durable, à savoir :

› la gestion innovante de l'enlèvement des déchets *(photo ci-dessus)* avec des capteurs avertissant du remplissage des bacs.

› un portail numérique citoyen en lien avec le futur site internet de PMA, pour créer un espace répondant directement aux besoins des habitants.

› un territoire vigilant à l'échelle intercommunale pour développer un concept de signalement sécuritaire des personnes et des biens au niveau du territoire.

› une plateforme à destination des professionnels de santé pour les accompagner, notamment dans leur installation familiale sur le territoire.

› un recueil de la donnée pour constituer un entrepôt de données ouvert (« jumeau numérique ») géré de manière transparente par PMA.

› la valorisation de la donnée pour être explorée (« data mining ») et mise à disposition de l'écosystème numérique local.

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE INTERNET

Inscrite dans le projet de mandat, la refonte du site internet de l'Agglomération est orchestrée en 2022 pour une mise en ligne début 2023. Projet transversal par excellence, la création de ce nouveau site nécessite l'implication de toutes les directions et notamment l'appui technique de la Direction des Systèmes d'information (DSI) et de la Direction de la communication. Plus moderne, le nouveau site bénéficiera d'un moteur de recherche

facilitant l'accès à l'information. Egalement à la page en termes de sobriété numérique (limitation de la taille des fichiers pdf pour utiliser moins de bande passante), le nouveau site sera hébergé à l'Agglomération et son niveau de sécurité sera garanti grâce au HTTPS, version ultra sécurisée du HTTP.

PROJET NEXT

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) prépare en 2022 le projet « Next ». Ce projet vise à étudier les conditions d'une éventuelle mise en place de nouveaux outils collaboratifs. Une expérimentation de nouvelles solutions de travail collaboratif est lancée en fin d'année auprès d'un échantillon d'agents volontaires.

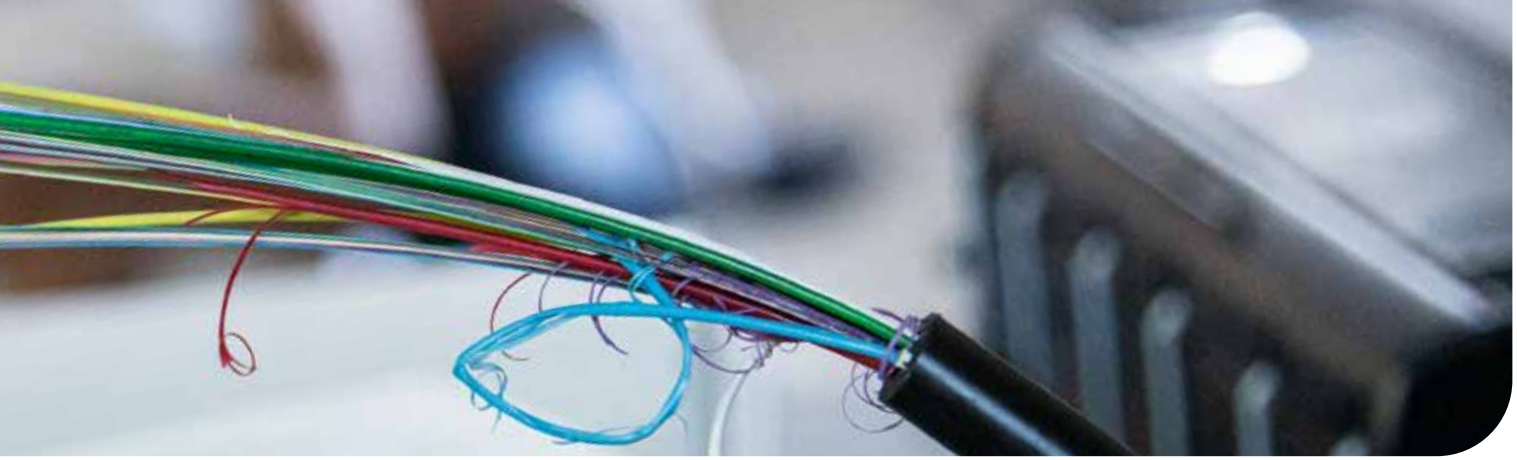

L'AGGLOMÉRATION TOTALEMENT FIBRÉE

Lancé en 2018, le projet de montée en débit puis de passage à la fibre optique sur l'ensemble des 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération s'acheve fin 2022. Une réussite menée conjointement avec Orange, pour les 29 communes « historiques » de PMA, et le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit (SMIX) pour les communes péri-urbaines.
Durant toutes l'année, PMA et le SMIX mènent ainsi conjointement des réunions publiques sur le déploiement de la fibre optique dans différentes communes péri-urbaines de son territoire, comme à Issans le 12 juillet *(photo ci-dessus)*, pour expliquer aux habitants comment se raccorder au très haut débit.

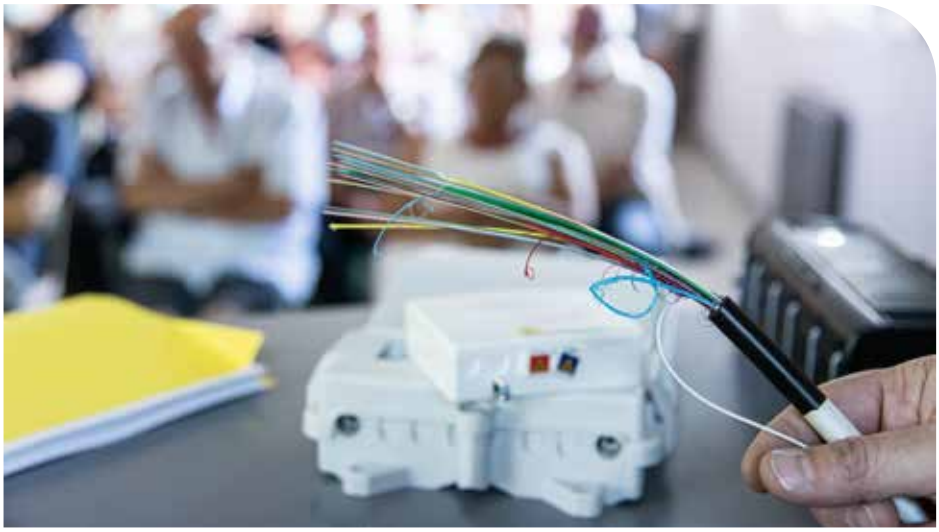

INAUGURATION DU DERNIER NRO À COLOMBIER-FONTAINE

Le déploiement de la fibre optique s'accompagne d'infrastructures. Le 15 mars, le dernier central optique du Doubs – à savoir le 46e et dernier Nœud de Raccordement Optique (NRO) du réseau – installé par le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, est inauguré à Colombier-Fontaine. Grâce au SMIX et à PMA, environ 40 communes bénéficient du haut débit.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION **EN CHIFFRES**

1 027 travaux de reprographie effectués
6 tonnes de papier
Plus de **450** ordinateurs en réseau
100 serveurs d'applications et de données
45 tera-octets de données gérées
5 824 factures traitées

4 LES RESSOURCES

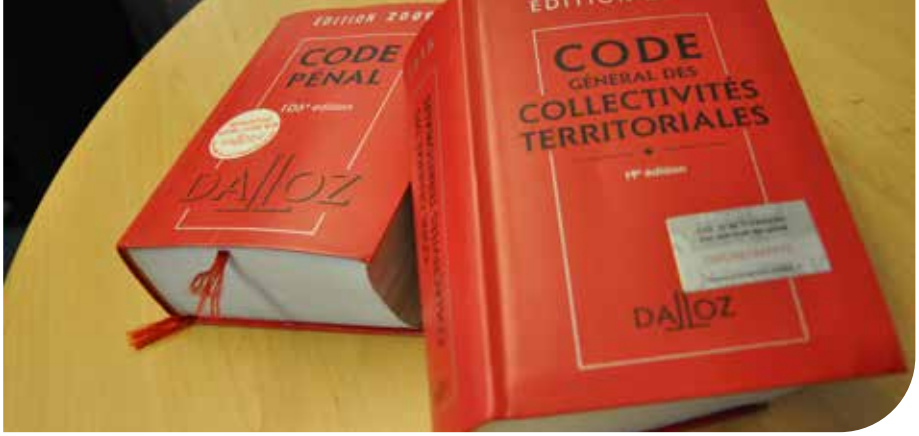

LE SERVICE RESSOURCES JURIDIQUES

Commande publique :
67 consultations, dont 8 décomposées en lots qui ont donné lieu à **105** marchés attribués,
8 déclarations d'infructueux dont 2 déclarés sans suite.
La Délégation de Service Public (DSP) Axone a été déclarée sans suite, ce qui a conduit à la reprise en régie par PMA de la gestion et de l'exploitation du bâtiment. Impliquant pour le service de gérer par voie d'avenant le transfert des contrats dits techniques.
Le service a également contribué à 3 Assistances à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) via la rédaction des pièces marchés jusqu'à leur notification, et ce pour les communes de Bourguignon, Roches-lès-Blamont et Vieux-Charmont.
Enfin, la DSP UIOM, à la suite de son attribution par le Conseil du 11 juillet, fait l'objet de 2 recours à l'initiative du Préfet du Doubs.

Conseil et contentieux :
91 dossiers de conseils (ayant donné lieu à la relecture de convention, rédaction de notes ou de recherches approfondies) et ce, dans des domaines très divers comme la tarification des ordures ménagères, le domaine public, les gardes communautaires, la mobilité, le développement économique, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, etc.
26 litiges ou contentieux ouverts ou en cours, dont 11 portés devant les tribunaux.

Les assurances :
Le nombre de sinistres déclarés par types de contrat :
32 sinistres Dommages Aux Biens
13 sinistres Responsabilité Civile Générale
2 sinistres Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement
1 sinistre Protection Juridique Personne Morale
2 sinistres Protection Juridique
40 sinistres Véhicules Terrestres Motorisés
Tous budgets confondus, PMA a été indemnisée à hauteur de 57 000 €.

LE BUREAU D'HYGIÈNE EN CHIFFRES

228 dossiers d'inspection de salubrité
226 dératisations, désinfections et désinsectisations
9 mesures de radon dans les crèches et écoles

UN ANNÉE BUDGÉTAIRE SOLIDAIRE

Entre les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et les baisses des dotations de l'État, la réalisation du budget de Pays de Montbéliard Agglomération, voté le 17 mars, est un savant exercice d'équilibriste. Les élus communautaires font pourtant le choix de la solidarité à tous les niveaux. Tout d'abord avec l'ensemble des contribuables en refusant d'augmenter les principaux impôts locaux, et ce pour la 8e année consécutive. Le budget 2022 est également solidaire envers les 72 communes membres avec la prise en charge totale du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal. Solidaire, enfin, avec les forces vives du territoire par le financement des services publics indispensables à l'activité mais aussi l'investissement de projets structurants pour le territoire.
Le volume d'investissements est de l'ordre de 37, 3 M€. Parmi les principaux : l'achèvement du futur Conservatoire du Pays de Montbéliard (8,9 M€ dépensés en 2022 sur un coût total d'opération de 15,3 M € HT), la refonte des collectes de déchets ménagers (0,9 M €), Technoland 2 (2,5 M €), le développement d'évolitY (3,3 M€), le Programme Local de l'Habitat (2,4 M€), la rénovation urbaine (1 M€), les pistes cyclables (1,5 M€) ou encore les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (4,6 M€).

LE BUDGET **EN CHIFFRES**

Un budget au total de 196,2 M€ :
› **148 M€** consacrés au fonctionnement
› **37,3 M€** pour l'investissement
› **10,9 M€** au remboursement du capital de la dette

2022 EN VIDÉO

La rétrospective 2022 de la collectivité est à retrouver sur la chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération »

LE CHENIL **EN CHIFFRES**

234 animaux recueillis au refuge fourrière dont :
130 chiens
104 chats

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION

72 COMMUNES

Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigney, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Fesches-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longevelle-sur-Doubs, Lougres, Mandeure, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier. Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

Pays de Montbéliard Agglomération
8 avenue des Alliés - BP 98 407 - 25 200 Montbéliard
Tél. 03 81 31 88 88 - Fax 03 81 31 88 89